Commune de Paudex

Energie & environnement
Espaces verts
ORPCi, Police, SDIS
Vignes
Voirie

Demande d'autorisation pour abattage ou élagage d'arbre

Requérant ou mandataire

Nom / Prénom ou Société : Pierre Benedict
Rue / n° : Sénalèche 2A
NPA / Ville : 1009 Pully
N° de téléphone :
Email :

Propriétaire(s) / Gérance / administrateur de la PPE

Nom / Prénom ou Société : Pierre, Michel et Jérôme Benedict
Rue / n° :
NPA / Ville :
N° de téléphone :
Email :

Requiert l'autorisation :

Parcelle n° : 135
Adresse de la parcelle :
Type de la demande : ☒ Abattage ☐ Elagage ☐ Taille ☐ Ecimage
Végétation concernée ☐ Arbre isolé ☐ Haie ☐ Groupe d'arbres/bosquets
Essence : Frêne (Fraxinus Excelcior)
Circonférence du tronc : 312 cm Hauteur(s) : 31 m
Etat sanitaire : (à suivre)
Motif de l'abattage /élagage/taille/écimage :

Arbre très imposant, à proximité directe d'une maison.
Forte inclinaison du tronc + de 20°. Atteint de chalarose (incurable)
Stabilité mécanique altérée selon rapport d'expert.
Recomandation: Abattre

Mesures compensatoires : ☒ oui / ☐ non

Si oui, Nombre : 1

Essence : Tilia Cordata

Conditions et signature

- Ce formulaire doit être obligatoirement signé par le propriétaire ou son mandataire et accompagné d'un plan, croquis et photo permettant de clairement localiser l'arbre.
- L'autorisation d'abattage ou d'élagage a une validité d'un an à compter de la date de délivrance.
- Après l'abattage ou l'élagage et une fois les plantations compensatoires effectuées, le propriétaire ou son mandataire avisera le service pour le contrôle de conformité des travaux.

Lieu, date : Paudex 20.10.26

Signature : CM

Informations générales :

- Loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) : *https://www.lexfind.ch/tolv/224631/fr*
- Règlement d'application de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP – BLV 450.11.1) : *https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil*
- Les parcelles peuvent être visualisées sur le guichet cartographique Vaud : *https://www.geo.vd.ch/*

Décision (à remplir par l'administration)

Soumis à la Municipalité le : 21.10.2026

Préavis espaces verts : ☒ oui / ☐ non

Préavis Favorable

Abattage autorisé : ☒ oui / ☐ non

Elagage autorisé : ☐ oui / ☐ non

Arbre classé : ☐ oui / N°..... (voir plan de classement des arbres)

☒ non

Soumettre à l'enquête publique : ☒ oui / ☐ non

Dates de mise à l'enquête : 21.10.2026 - 20.11.2026

Opposition reçue : ☐ oui / ☐ non

Autorisation délivrée le :